

Décision 09-D-38 du 17 décembre 2009

relative à des pratiques mises en œuvre par les sociétés Ethicon SAS, Tyco Healthcare France et le syndicat national des industries des technologies médicales

Posted on: 28 décembre 2009 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

Ethicon SAS, Tyco Healthcare France (devenu Covidien France SAS), Syndicat national des industries des technologies médicales (Snitem)



Lire

le texte intégral de la décision

221.61 Ko